

# Etude d'un cas pratique selon le Règlement d'arbitrage de la CCI Marrakech, Maroc, 23-24 avril 2016

## Lieu

Hôtel Méridien N'fis  
Marrakech, Maroc

## Objet

Les experts et les juristes, acteurs majeurs dans le développement économique, ont un devoir de mise à niveau, pour participer à la croissance économique et promouvoir le commerce international. La maîtrise des techniques de l'arbitrage international, principal mode de règlement de litiges devient une priorité pour favoriser la croissance et promouvoir l'investissement.

Cette formation, reposant essentiellement sur la simulation d'une procédure arbitrale a été conçue par la Cour Internationale d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale (ICC). Elle aura lieu cette année à Marrakech, et sera organisée en partenariat avec l'Association Régionale des Experts Judiciaires de Marrakech (A.R.E.J.M). La Cour internationale d'arbitrage de la CCI étant leader en matière de règlement de litiges, elle prend en compte les dernières avancées en la matière.

Cette formation répond aux besoins concrets des professionnels désireux de se spécialiser et d'approfondir leurs connaissances et leur pratique de cet outil-clé du commerce international. L'accent est mis par ailleurs sur les différences de culture et de pratiques juridiques dans le monde.

## A qui s'adresse cette conférence

Cette conférence s'adresse aux experts, avocats, directeurs juridiques et juristes d'entreprise, magistrats, professeurs universitaires et chercheurs et toute personne impliquée dans l'arbitrage international.

## Méthode de travail

- Etude d'un cas pratique au sein de groupes de travail limités à une dizaine de personnes. Le cas pratique sera envoyé à l'avance aux participants afin qu'ils puissent l'étudier pour mieux se préparer aux travaux de groupe, et identifier les clauses contractuelles en lien avec les faits.
- Exposés techniques et pratiques animés par des experts de l'arbitrage ayant participé à l'élaboration et la mise en œuvre du Règlement d'arbitrage d'ICC.
- Echange permanent entre participants et intervenants lors de séances plénières interactives.

## En partenariat avec



**Organisée par:** La Cour Internationale d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale et l'Association Régionale des Experts Judiciaires de Marrakech



# Etude d'un cas pratique selon le Règlement d'arbitrage de la CCI

Marrakech, Maroc, 23-24 avril 2016

## PROGRAMME

**Jour 1 : 23 avril 2016**

**9h00 - 18h00**

### **Pourquoi et comment choisir l'arbitrage?**

#### **Accueil des participants et inscription**

Discours d'ouverture

Présentation du cas pratique

#### **Introduction à l'arbitrage commercial international – Cas particulier de la CCI**

- Avantages/inconvénients de l'arbitrage international
- Les conséquences financières du choix de l'arbitrage
- Présentation de la CCI

#### **L'Arbitrage au Maroc**

##### **Négocier et rédiger une convention d'arbitrage**

- Caractéristiques principales de la convention d'arbitrage
- Les clauses pathologiques

Discussion (session plénière)

#### **Mise en œuvre de la convention d'arbitrage**

##### **L'arbitre**

Choix de l'arbitre et désignation du point de vue des parties

- Nombre d'arbitres
- Indépendance de l'arbitre et impartialité de l'arbitre
- Déclaration d'indépendance et de disponibilité
- Pouvoirs et devoirs des arbitres

Discussion (session plénière)

#### **Pause-café**

##### **La Demande d'arbitrage**

Présentation générale (session plénière)

Atelier: rédaction de la demande d'arbitrage (en groupes)

Discussion (session plénière)

# Etude d'un cas pratique selon le Règlement d'arbitrage de la CCI

Marrakech, Maroc, 23-24 avril 2016

## La procédure jusqu'à l'acte de mission

### Réponse à la demande d'arbitrage et demandes reconventionnelles

Présentation générale (session plénière)

- Objection à la compétence du tribunal arbitral
- Rôle de l'institution dans le traitement des objections à la compétence

Atelier: rédaction de la Réponse à la Demande d'arbitrage (en groupes)

Discussion (session plénière)

### Constitution du tribunal arbitral et la transmission du dossier

#### Rôle de l'institution dans la constitution du tribunal arbitral

- objection à la confirmation
- nomination par la Cour Internationale d'Arbitrage de la CCI

Décision de récusation et remplacement d'arbitres (Lignes directrices de l'IBA sur les conflits d'intérêts en arbitrage commercial international)

Discussion (session plénière)

**Jour 2 : 24 avril 2016**

**9h00 - 18h00**

## Gestion de la procédure devant le tribunal arbitral

### Etablissement de l'acte de mission

Présentation générale (session plénière)

### *Pause-café*

### Conférence sur la gestion de la procédure et calendrier de la procédure

#### Conduite de la procédure

- Les différentes approches : droit civil/ common law
- Etablir les faits du litige : témoins de faits, experts, interrogation et contre interrogation de témoins ; IBA Rules on the Taking of Evidence

# Etude d'un cas pratique selon le Règlement d'arbitrage de la CCI

Marrakech, Maroc, 23-24 avril 2016

## La procédure de l'acte de mission au prononcé de la sentence

Atelier: Préparation de l'audience arbitrale (en groupes)

### Simulation d'une audience arbitrale

Président du tribunal arbitral : Directeur du programme

Co-arbitres:

2 participants

Experts

2 participants

Conseils de parties :

2 participants

### Pause-café

Discussion (session plénière)

- Analyse de l'audience arbitrale

### Rôle de l'institution de l'établissement de l'Acte de mission à la fin de la procédure

- Contrôle des délais
- Contrôle des coûts de l'arbitrage
- Contrôle de la sentence

Discours de clôture

# Etude d'un cas pratique selon le Règlement d'arbitrage de la CCI

Marrakech, Maroc, 23-24 avril 2016

## SPEAKERS

### FORMATEURS

#### **Diamana Diawara**

Conseiller, Secrétariat de la Cour Internationale d'Arbitrage de la CCI, Paris

#### **Caroline Duclercq**

Avocat Associé, ALTANA Avocats, Paris

#### **Sami Huerbi**

Directeur, Cour Internationale d'Arbitrage de la CCI, Dubaï-Tunis Avocat, HOUERBI Law Firm, Tunis

#### **Joachim Kuckenburg**

Avocat Associé, KAB Kuckenburg Buret Boineau & Associés, Paris

#### **Tarek Mossadek**

Avocat Associé, Mossadek Law Firm & Partners; Professeur en droit, Casablanca

## **Etude d'un cas pratique selon le Règlement d'arbitrage de la CCI**

Marrakech, Maroc, 23-24 avril 2016

# **LOGISTIQUES ET INSCRIPTION**

### **Lieu:**

Hôtel Méridien N'fis  
Marrakech, Maroc

### **Langue de travail:**

Français

### **Comment s'inscrire:**

Veillez compléter et retourner le formulaire d'inscription en indiquant la méthode de paiement:

M. Karim Idrissi

Email: [karimidrissikaitouni@gmail.com](mailto:karimidrissikaitouni@gmail.com)

Tel: + 212 6 61 20 64 19

L'inscription sera confirmée lors de la réception du formulaire et des frais d'inscription.

### **Frais d'inscription: 300 Euros**

Les frais incluent les rafraîchissements et les fournitures nécessaires au séminaire.

### **Voyage et hébergement:**

Les frais de déplacement et l'hébergement ne sont pas compris. Les participants sont responsables de leurs propres arrangements de voyage et d'hôtel.

# Etude d'un cas pratique selon le Règlement d'arbitrage de la CCI

Marrakech, Maroc, 23-24 avril 2016

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

### Participant (e):

Informations sur le/la participant(e): \_\_\_\_\_

Titre (M/Dr/Mme/etc.): \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Poste: \_\_\_\_\_ Entreprise: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Ville/région: \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_ Email: \_\_\_\_\_

Tél: \_\_\_\_\_ Fax: \_\_\_\_\_

### Frais d'inscription: 300 Euros

*Veillez cocher la case appropriée*

Par Chèque

Par virement bancaire: \_\_\_\_\_

N° du compte: 225450 0351029766510105-43

Banque: **Crédit agricole du Maroc**

Agence: **Zerktouni Marrakech**

Merci d'indiquer clairement l'intitulé de la conférence et le nom du participant.

Date: \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / Signature: \_\_\_\_\_

Protection des données: Les informations fournies dans ce formulaire seront utilisées pour des raisons d'inscription. Elles seront gardées dans la base de données de la CCI pour l'usage exclusif de la CCI (Chambre de Commerce internationale). Conformément à la loi française du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous avez droit d'accéder et de faire supprimer ou corriger vos données à chaque instant en contactant la CCI [arbevents@iccwbo.org](mailto:arbevents@iccwbo.org). Vos coordonnées sont susceptibles à être utilisées par la CCI afin de vous informer sur les développements dans votre secteur d'activité à travers entre autres les publications, les souscriptions, les événements et les offres commerciales.